

Moniteur Club

Epreuve en EAO

Toutes les plongées exercices doivent se faire en EAO sauf si cela est précisé différemment dans le protocole.

MC.3.1. Organisation d'une plongée-club comprenant au moins 6 palanquées MN+ MF/C

Cette épreuve s'effectue en tous lieux

Le candidat doit faire partie d'une de ces palanquées.

Le contrôle doit se faire soit par deux moniteurs nationaux, soit par un moniteur national et un moniteur fédéral.

Le candidat doit prendre en charge :

- la vérification des carnets de certification des plongeurs
- la formation des palanquées, en fonction des règles LIFRAS
- la mise en place et l'organisation de la sécurité
- le briefing aux chefs de palanquée

Note impérative pour les moniteurs : La plongée se déroule normalement : pas de simulations d'incident.

MC.3.2. Plongée à 40m avec un élève qui y descend pour la première fois MF/NC

Cette épreuve s'effectue en EAO et doit se dérouler en tout début de plongée. La plongée doit s'inscrire dans la courbe de non palier et se terminer par un palier de sécurité. Un seul essai est autorisé par jour.

Le moniteur joue le rôle de l'élève et son jugement porte sur la préparation et la conduite d'une telle plongée qui se déroule dans des conditions normales et ne prend sous aucun prétexte l'allure d'une plongée à incidents multiples et répétés.

A 40 m le moniteur simule un incident à caractère technique qui nécessite une remontée contrôlée de maximum 10 m. Si, pour des raisons indépendantes de la volonté des plongeurs ces règles ont été outrepassées, les règles d'exception des tables LIFRAS sont d'application.

Après l'épreuve, la plongée ne peut dépasser 15 m.

La successive est autorisée (intervalle minimum: 3 heures).

Note impérative pour les moniteurs : un seul incident simulé, pas d'épreuves

MC.3.3. Sauvetage d'un plongeur en difficulté de 40m à 15m MF/NC

Cette épreuve s'effectue en EAO et doit se dérouler en tout début de plongée. La plongée doit s'inscrire dans la courbe de non palier et se terminer par un palier de sécurité. Un seul essai sera autorisé par jour.

Candidat et moniteur doivent exécuter cette épreuve en combinaison humide. Le candidat peut s'équilibrer à 40 m, tandis que le moniteur s'équilibre pour la profondeur de 15 m.

Candidat et moniteur descendent à 40 m. Le moniteur montre le signe O.K., l'épreuve commence lorsque le sauveteur a répondu O.K.

- le moniteur se place en position couchée sur le fond.
- le candidat simule le largage du système de lestage de la victime.
- prend la victime par une prise de sauvetage.
- remonte rapidement la victime jusqu'à 15 m en maintenant la tête de la victime droite ou en légère extension, avec l'embout dans la bouche.
- sans aide de la victime.
- sans gonfler manuellement les systèmes de stabilisation.
- en suivant la trajectoire la + verticale possible.
- en veillant à éviter les obstacles.
- Arrêt et stabilisation à 15m.
- ils attendent à cette profondeur l'expiration du temps qu'ils auraient dû mettre pour atteindre ce niveau s'ils étaient remontés à 10 m/min.
- une fois l'épreuve terminée, le candidat veille, avant de lâcher la victime, à ce que les systèmes de stabilisation soient vides ou équilibrés. Ensuite, chaque plongeur s'équilibre à sa convenance.

En cas d'abandon en cours de remontée, le moniteur reprend le contrôle de son propre équipement et la direction de la palanquée. L'épreuve s'arrête au signal du moniteur.

Si la profondeur de 15 m n'est pas atteinte ou dépassée (+ 2 m), l'épreuve n'est pas réussie.

Après l'épreuve, la plongée ne peut dépasser 15 m.

La successive est autorisée (intervalle minimum: 3 heures).

M.C.3.4. Deux directions d'un baptême de plongée MF/C

Cette épreuve s'effectue en tous lieux. La palanquée est composée de 2 plongeurs : le candidat et le moniteur vérificateur qui joue le rôle de l'élève.

Pour cette épreuve la palanquée peut également être composée de 3 plongeurs : le candidat, le moniteur et un plongeur non homologué. Le candidat devra s'occuper du plongeur non homologué qui jouera son propre rôle de débutant. Le moniteur se tiendra prêt à intervenir et à reprendre en main la direction de palanquée au moindre problème.

La plongée se déroule dans la courbe de non palier dont la profondeur maximale sera fonction des dispositions physiques et psychiques de l'élève, sans toutefois dépasser 15 m.

L'accent sera mis sur :

- les directives, les conseils et la mise en confiance de l'élève lors du briefing.
- la description de l'itinéraire sous l'eau.

- l'aide à l'équipement.
- les consignes de sécurité.
- le suivi sous eau : déplacement horizontal et surtout vertical.
- l'observation des difficultés physiques (équilibre, froid, essoufflement, lestage, plaquage de masque...) et de l'attitude du candidat (craintes de la profondeur, du noir, intervention, aisance et manipulation du matériel...).
- l'intérêt et l'observation du site parcouru.
- le débriefing à l'initiative du candidat (conseils pour les plongées futures).

La successive est autorisée.

5.3 Pédagogie

A l'issue de l'examen de la théorie, les candidats admis recevront dans les plus brefs délais les convocations à la « formation théorique à l'évaluation des épreuves en eaux libre» et au « stage d'évaluation des épreuves en eaux libre». Le 4ème volet de la carte doit être signé par les orateurs de la formation pédagogique (attestation de présence) et renvoyé au secrétariat pour l'homologation.

5.3.1 Formation théorique

Les candidats suivront une formation obligatoire d'une demi-journée portant sur le sujet suivant :

- Formation théorique à l'évaluation des épreuves en eaux libres.

Afin de permettre à tous les candidats de participer à cette formation, celle-ci sera donnée à deux dates différentes. Les candidats seront convoqués à une des deux dates. En cas d'indisponibilité, ils devront le signaler le plus rapidement possible au secrétariat LIFRAS afin d'être convoqué pour la seconde date.

5.3.2 Stage de formation et évaluation à l'enseignement en EAR et en théorie

Afin de réaliser ces trois plongées, le candidat reçoit sa carte de préparation à l'évaluation des épreuves. Des fiches de suivi, semblables aux fiches de pédagogie, accompagneront la carte. Les jurys y indiqueront leurs remarques et commentaires.

Organisation pratique

2 plongées de formation suivies d'une plongée décisive.

Si la troisième plongée n'est pas satisfaisante, le candidat aura la possibilité de refaire une plongée supplémentaire avec un jury désigné par le Pôle formations et évaluations.

Il y a donc une progression, le candidat a la possibilité de s'améliorer en tenant compte des remarques des jurys.

Composition de la palanquée (pour chaque plongée)

- Le candidat MC
- Un moniteur National
- Un Moniteur Fédéral

Notes pour le jury

- Le candidat MC ne contrôle qu'un seul exercice par plongée de formation.
- Les exercices soumis aux candidats MC seront les exercices pour les passages de brevet 2*et 3* pouvant et devant être surveillé par un moniteur.
- Les MN et MF évaluateurs jouent le rôle de victime et élève mais les plongées ne peuvent en aucun cas ressembler à des plongées style stage de moniteur fédéral ou national.

L'accent sera mis sur :

- Les directives, les conseils, l'intérêt de l'exercice et la mise en confiance de l'élève lors du briefing.
- La connaissance et le bon usage des protocoles.
- La description de l'exercice et les critères de réussite et d'échec de l'exercice.
- Les consignes de sécurité.
- Le suivi sous eau.
- L'observation des difficultés physiques.
- Le débriefing avec le résultat de l'exercice et la motivation du résultat.
- La motivation pour continuer les entraînements.

Le Pôle formations et évaluations désigne les jurys MN et MF pour ces plongées.

L'objectif essentiel de cette formation étant l'évaluation des épreuves en EAO, les plongées seront effectuées en EAO.

Les lieux et dates des leçons seront fixés de commun accord par le moniteur national désigné et le candidat (ce dernier étant chargé de prendre contact).